



COMMUNIQUE DE PRESSE

DNF félicite la nouvelle Ministre des Solidarités et de la Santé et l'invite à l'ACTION pour tenir l'objectif de la première génération sans tabac

Paris, le 17 MAI 2017 – L'élection du nouveau Président de la République est un signal positif pour la lutte contre le tabagisme. Sans détailler trop ses propositions, Emmanuel Macron a néanmoins exprimé sa détermination à affronter ce fléau de santé publique. Première cause de mortalité évitable dans notre pays, prévalence au-dessus de la moyenne européenne (32% contre 26%), coût social et sanitaire annuel de 120 milliards d'euros, le tabac doit évidemment être au premier rang des priorités de santé pour ce quinquennat. La nomination d'Agnès Buzyn est une très bonne nouvelle pour la santé publique.

Dans le domaine de la lutte contre le tabagisme, comme dans d'autres, il va falloir désormais passer du discours à l'action et atteindre les ambitieux objectifs définis par le Président Macron. Notre pays a une législation très complète en matière de lutte contre le tabagisme, assortie d'une liste en expansion constante des agents habilités à constater les infractions à cette législation. Malheureusement, comme la Cour des comptes et les associations l'ont si souvent dénoncé, il y a une insuffisance manifeste des contrôles publics et des sanctions. Dans les entreprises, les bars et restaurants (particulièrement sur leurs terrasses couvertes et fermées, qui pullulent en toute illégalité), les discothèques, dans certains lycées encore, trop de nos concitoyens sont toujours soumis au tabagisme passif.

La France a aussi été l'un des premiers pays à s'engager dans la voie de la régulation du phénomène de la cigarette électronique. Là encore, il s'agit plus de clarifier, afin d'éviter des formulations complexes et des situations tournant à l'usine à gaz et débouchant sur des conflits et contentieux, que de faire radicalement du neuf.

Notre pays s'est également doté d'un objectif ambitieux, dans le cadre du Programme National de Réduction du Tabagisme (PNRT) porté avec courage par Marisol Touraine : arriver à la première génération sans tabac dans moins de 20 ans. Le Président Macron l'a fait sien durant la campagne électorale. Certes, afficher un but ne suffit pas, mais c'est une condition sine qua non si l'on veut mener une politique ambitieuse. Avec un usage quotidien de tabac à 17 ans à 32.4% en 2014, la France en a bien besoin. Nous sommes certains qu'Agnès Buzyn s'inscrira dans la continuité de l'action déjà entreprise.

Outre ce changement dans la continuité, il existe des domaines dans lesquels il faut agir beaucoup plus fortement que lors des derniers quinquennats.

Nous pensons, par exemple, au tabagisme durant la grossesse. Notre pays détient en effet un triste record européen, avec près de 20% des femmes qui continuent de fumer durant toute leur grossesse.

Autre exemple, et non des moindres, après un quinquennat assez plat sur ce point, il est plus que temps de renouer avec de fortes hausses de la taxation sur les produits du tabac.

La réduction de la consommation, produite par la hausse de la taxation et donc corollairement des prix, est en effet parfaitement documentée par une multitude d'études scientifiques.

Rappelons qu'un des prédécesseurs du Président Macron, Jacques Chirac, avait décidé en 2003-2004 des augmentations très conséquentes de la taxation du tabac, produisant une augmentation des prix de 40% et réduisant la consommation de tabac de 34%. Le candidat Macron s'était montré favorable à un paquet de cigarettes à 10 euros dans un délai bref. Reste au nouveau Président de la République, au Gouvernement conduit par Edouard Philippe et au premier chef à Agnès Buzyn, à concrétiser cela dès les débats budgétaires de l'automne 2017.

Puisque nous évoquons cette dernière, DNF ne dissimule pas sa satisfaction devant la nomination d'Agnès Buzyn au Ministère des Solidarités et de la Santé. Nous nous souvenons de son engagement déterminé pour la santé publique notamment en tant qu'ancienne présidente de l'Institut National du Cancer (INCa) et du collège de la Haute Autorité de Santé (HAS). Sa grande expérience ne peut qu'être en accord avec les enjeux de la lutte contre le tabagisme. DNF espère que, ainsi secondé, le Président de la République sera fidèle aux engagements du candidat et marquera une véritable inversion dans la courbe du tabagisme en France.

A Propos de DNF

L'association DNF intervient quotidiennement depuis 1973 pour défendre les victimes du tabagisme.

L'action de DNF en résumé :

- Sensibiliser aux dangers du tabagisme
- Assurer le droit des non-fumeurs à respirer un air sain
- Informer sur les mesures anti-tabac.

DNF a une mission d'utilité publique en France métropolitaine, en France d'Outre-mer, dans l'Union européenne et à l'International et participe activement à la mise en application de la Convention Cadre de Lutte Anti-Tabac de l'OMS.

Pour plus d'informations :
www.dnf.asso.fr

Contact Presse :

Stephen Lequet

Directeur
contact@dnf.asso.fr
+33 (0)6 15 39 26 76

Céline Fournier

Responsable communication
communication@dnf.asso.fr
+33 (0)6 78 26 07 37